Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **21 septembre 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	32	7	4

Date de convocation le **15 septembre 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Yvette **JANIN**

V_DEL_230921_5

Communication sur la rentrée scolaire 2023-2024

Rapporteure: Madame DAHOUM

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Bernard **RIAS** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Nordine **GASMI** donne pouvoir à Carlos **PEREIRA**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Sacha **FORCA**, Ange **VIDAL**, Maoulida **M'MADI**

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

Mesdames, Messieurs,

Cette rentrée scolaire 2023-2024 est marquée par un maintien des effectifs scolarisés sur le premier degré : **6 828 élèves sont accueillis à la rentrée du 1er septembre**, soit 177 élèves de moins par rapport à l'année scolaire 2022-2023. Les effectifs scolaires diminuent un peu : c'est pour partie lié à la baisse des naissances depuis 2020.

Le nombre d'élèves est réparti de la manière suivante :

- les élèves en maternelle : 2 645 élèves (- 77 élèves) dont 174 enfants âgés de deux ans, scolarisés dans 21 écoles ;
- les élèves en élémentaire : 4 183 élèves (- 100 élèves) scolarisés dans dix-huit écoles – pour rappel, les écoles accueillent 13,5 classes spécialisées (sept Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire + 5,5 Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) qui sont réparties sur tout le territoire.

Les inscriptions scolaires s'élèvent à 1 134 élèves (maternelles et élémentaires) et l'Espace Famille a traité 265 demandes de dérogation dont 238 ont reçu un avis favorable, la majorité relevant d'un motif de mode de garde (garde par une assistante maternelle agréée, par un oncle ou une tante ou encore par les grands parents) ou d'un rapprochement de fratrie.

La carte scolaire arrêtée par l'éducation nationale comprend :

Pour les écoles maternelles :

- une ouverture de classe Petite Section/Moyenne Section (Martin Luther King B) ;
- une fermeture de classe Grande Section (Katherine Johnson).

Pour les écoles élémentaires :

- sept fermetures de classe dont 6 CP/CE1 et 1 CE2-CM1-CM2 (Frédéric Mistral, Paul Langevin, trois à Henri Wallon, deux à Jean Vilar) ;
- trois ouvertures de classes 2 CP/CE1, 1 CE2-CM1-CM2 (Katherine Johnson, Pablo Neruda et Ambroise Croizat).

Concernant les ULIS TFC (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire des Troubles des Fonctions Cognitives) :

- la classe de Federico Garcia Lorca est fermée ;
- une classe est créée à Katherine Johnson ;
- la classe de Martin Luther King est transformée en ULIS TSA (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire des Troubles du Spectre Autistique).

La ville accueille de nouvelles directions d'école :

- Madame Inès Felix-Naix est nommée directrice de l'école élémentaire Federico Garcia Lorca ;
- Madame Maggy Bouvier-Venet directrice de l'école maternelle Andrée Vienot ;
- Monsieur Sylvain Prunel directeur de l'école primaire Odette Cartailhac ;
- Monsieur Jean Luc Vidalenc directeur de l'école élémentaire Youri Gagarine.

L'éducation reste une priorité pour la Municipalité qui maintient les moyens alloués pour le bon accueil des élèves.

Dans un contexte marqué par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat des familles vaudaises, **la municipalité réaffirme que l'école publique est gratuite**. Elle maintient les

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

dotations aux écoles et a distribué des kits de fournitures scolaires aux élèves de CP/CE1 et CM2, CM1-CM2, CE2-CM1-CM2. Chaque kit a été constitué en étroite collaboration avec les enseignants qui ont passé commande des fournitures qu'ils souhaitaient pour les élèves de leur classe, auprès du fournisseur de la ville. Cette prise en compte individuelle pour chaque classe permet de respecter les choix pédagogiques des enseignants. Les kits ont été conditionnés par la ville de Vaulx-en-Velin avec le soutien des représentants des parents d'élèves et les équipes enseignantes, dans un sac en toile réutilisable. Les kits ont été distribués par les élus, les membres des conseils de quarter et le personnel municipal le 1er septembre à partir de 16h30, dans la salle de restauration de l'école.

Cette opération est une première et concernera à la prochaine rentrée tous les enfants des écoles élémentaires. Un bilan sera partagé avec les représentants des parents d'élèves et les équipes enseignantes pour mieux préparer la rentrée 2024. La municipalité s'inscrit ainsi dans la même lignée que la décision prise à la rentrée 2022 de maintenir à l'identique les tarifs de la restauration, des accueils périscolaires (dont le mercredi) et des vacances pour soutenir les familles dans cette période difficile.

La municipalité propose également aux écoles maternelles et élémentaires, sur le temps scolaire, des séjours, des interventions culturelles et artistiques, sportives, scientifiques, autour du développement durable. La programmation du temps scolaire est organisée autour des thématiques du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et chaque intervention est en lien avec les axes du projet d'école, dans une dynamique de cohorte.

Les équipes enseignantes ont pu déposer leurs projets auprès des différents acteurs en avril 2023 et elles ont été informées de la programmation 2023-2024 en juin, après validation des inspecteurs de circonscription.

Concernant les séjours, une commission regroupant des directeurs d'école, les CPC EPS et le service Éducation s'est réunie afin d'harmoniser les propositions de classes découvertes. Les questionnaires envoyés aux écoles ont aussi permis de décider conjointement les modifications suivantes :

- maintien du nombre de séjours de deux jours et demi avec le choix entre deux thématiques (ski de fond ou environnement) ;
- maintien des séjours de cinq jours, la thématique « langue » a été ajoutée à la thématique arts et culture ;
- maintien des séjours kayak en camping ;
- bascule des séjours escalade en hébergement « en dure ».

L'offre avec des intervenants qualifiés qui leur est proposée chaque année est la suivante :

- l'école des arts : musique, danse, arts plastique et théâtre ;
- des activités sportives : nautisme (kayak et voile), orientation à Miribel, escalade, vélo, handball, accès au gymnase de la ville (palais des sports, Paul Roux, Croizat) ;
- des séjours : arts et culture, environnement, ski, escalade, Kayak ;
- les sciences : "congrès scientifique" pour les cycles 3 et projet "regarde le ciel" pour les cycles 1 en lien avec le Planétarium ;
- le développement durable : nettoyage des espaces, journée de la propreté, démonstration d'engins, ambassadeur du tri, arbres témoins, défi class'energie, potager pédagogique, jardin pédagogique, visite des serres ;
- la lecture publique : cueillette des livres ou à Vaulx livres les petits dans les différentes bibliothèques de la Ville ;
- les spectacles avec le Centre Culturel Communal Charlie Chaplin.

Les activités nautiques se poursuivent avec des séances proposées pour les CP et CE1.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

L'enseignement de la natation scolaire dans le premier degré est régi par la circulaire n°2017-127 du 22-8-2017. Il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de dix à douze séances chacune). Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

La Ville propose pour les élèves des écoles situées sur le sud de la commune ainsi qu'à Y. Gagarine, H. Wallon, A. Courcelles, R. Beauverie et F. Mistral des créneaux à la piscine de Bron.

Pour les autres écoles du territoire, elles ont accès à la piscine de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE).

La piscine Jean Gelet rouvrira au printemps 2024.

Pour mémoire, **la Ville a voté 126 876 euros pour l'achat des fournitures, plus 20 174 euros en dotation de livres et 135 321 euros de crédits versés sous forme de subvention**. Soit un total de 282 371 euros.

La municipalité maintient dans les écoles des moyens humains importants : un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) par classe maternelle, des agents d'hygiène et de restauration, des gardiens, un référent directeur d'accueil de loisirs, des personnels d'animation, deux pools de remplaçants pour les ATSEM et les agents d'hygiène. La Ville conserve le principe d'une ATSEM par classe traditionnelle pour le dédoublement des grandes sections.

En termes d'investissement, la Ville a doté les écoles de **mobiliers pour les créations de classe pour un montant de 21 443€** (tables, chaises, bibliothèque, bureau et chaise enseignant) et de mobiliers / matériels complémentaires pour un montant de 15 747€ (armoires, bibliothèques, couchettes pour les maternelles, matériel de motricité, tableaux, fauteuils….) dans douze écoles (ML King, J. Grandclément, K. Johnson, FG Lorca , R. Beauverie, A. Courcelles, PM Curie, P. Neruda, F. Mistral, Y. Gagarine, A. Frank et A. Makarenko).

Pour un meilleur accueil des élèves, **des travaux sont prévus à hauteur de 1 568 997 euros** sur les établissements scolaires et accueils de loisirs, travaux réalisés avant la fin de l'année scolaire 2022-2023, pendant l'été ou sont programmés à l'automne :

- Accueil de loisirs Jules Fery : accessibilité ;
- Groupe Scolaire Angelina Courcelles : embellissement intérieur ;
- Ecole maternelle Ambroise Croizat : reprise sol carrelé (une salle de classe) et appuis fenêtre ;
- Groupe Scolaire Anatole France : remplacement des menuiseries et portes d'entrées des logements et du Centre Médico Scolaire (suite incendie) ;
- Ecole maternelle Jules Grandclément : embellissement intérieur maternelle (plafond, électricité, sol, peinture) ;
- Groupe Scolaire Martin Luther King : remplacement menuiseries maternelle B et élémentaire A et B ;
- Eole élémentaire Paul Langevin : réfection des sanitaires ;
- Ecole élémentaire Federico Garcia Lorca : ADAP, isolation thermique par l'extérieur des façades du site, remplacement des menuiseries extérieures, étanchéité ;
- Ecole élémentaire Pablo Neruda : ADAP, menuiseries extérieures.

A ces travaux s'ajoutent d'autres travaux : Provision pour des Grosses Réparations (PGR), travaux de sécurité (Angelina Courcelles, Anton Makarenko…), travaux suite aux commissions de sécurité, etc.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

L'école élémentaire Federico Garcia Lorca bénéficiera dès cet automne de travaux pour végétaliser la cour de récréation. Le projet est concerté avec l'ensemble des acteurs (enfants, enseignants, représentants des parents d'élèves, personnels d'animation…). C'est la première école qui bénéficiera d'une végétalisation pour un montant de 441 000 euros (sur deux années budgétaires : 2023 et 2024).

Des travaux d'aménagement des abords des groupes scolaires se poursuivent cette année pour améliorer l'accès et la sécurité. Ainsi des travaux aux entrées du Groupe Scolaire Paul Langevin ont été réalisés cet été pour sécuriser et favoriser les déplacements doux. Un projet aux abords du Groupe Scolaire Pablo Neruda est en cours de concertation, ainsi qu'un autre pour sécuriser les abords de l'école Odette Cartailhac. deux figurines Arthur et Zoé vont être déposées aux accès des Groupes Scolaires Katherine Johnson et Anatole France.

Enfin, le service Cadre de vie intervient dans les cours de récréation :

- tracés de jeux : Groupe scolaire Youri Gagarine et Chat perché, Groupe Scolaire Jean Vilar, école Andrée Vienot, Groupe Scolaire Henri Wallon… ;
- plantation d'arbres et arbustes : Groupe Scolaire Anatole France, école maternelle Paul Langevin, école élémentaire Angelina Courcelles, école maternelle Martin Luther King A, Henri Wallon… ;
- reprise de clôtures et des cours : école maternelle Chat perché, Groupe Scolaire Angelina Courcelles, école élémentaire Pierre et Marie Curie, école maternelle Martin Luther King A… ;
- réparation de jeux : Groupes Scolaires Youri Gagarine, Jules Grandclément, Paul Langevin, Martin Luther King, Federico Garcia Lorca, Anton Makarenko… ;
- pose de râteliers pour les vélos et les trottinettes : Groupe Scolaire Jean Vilar, école maternelle Martin Luther King B, Groupe Scolaire Anatole France…

La municipalité continue l'équipement en **outils numériques interactifs** pour les créations de classe en élémentaire et a défini son deuxième Plan numérique pour un montant de de 456 000€ :

- projet sur deux ans : 2023/2024 – changement de la moitié des TNI par des VPI sur l'été 2023 (114 nouveaux équipements) et l'été 2024 ;
- remplacement de tous les équipements d'une école en même temps (pour 2023 : Frédéric Mistral, René Beauverie, Martin Luther King, Jean Vilar, Anatole France, Anne Frank, Anton Makarenko, Federico Gracie Lorca et Jules Grandclément) ;
- doter les accueils périscolaires et extrascolaires de ces outils performants : un par secteur (soit quatre) afin de travailler à la prévention des bons usages numériques avec les enfants.

Le dispositif Coup de pouce est proposé dès cet automne aux élèves des CE1 et CE2 et s'appelle « Coup de pouce CLEM » – Club de lecture, d'écriture et de mathématiques. Deux CLEM (deux groupes d'enfants de six) sont proposées par école élémentaire sur la base du volontariat ; les séances sont à trois fois par semaine.

Nos services périscolaires ont débuté le premier jour de la rentrée, comme les années précédentes. 29 référents ont été maintenus pour organiser les accueils des temps péri et extra scolaires. Le diplôme BAFD ou BEJEPS ou équivalent a été recherché et un plan de titularisation concernant 22 agents a été déployé l'année scolaire précédente et continuera sur cette rentrée scolaire. 21 animateurs à temps plein ont été recrutés pour la prise en charge des enfants le matin, le midi, le soir, les mercredis et les vacances. Des animateurs vacataires complètent le dispositif en fonction du nombre d'enfants accueillis sur chaque accueil. Les équipes finalisent leur projet pédagogique qui pourra être présenté aux parents.

Les services de l'enfance sont maintenus selon la même organisation que sur l'année scolaire 2021-2022.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

Concernant le temps méridien, malgré l'augmentation du coût des matières premières pour la restauration collective et après la négociation avec notre prestataire SHCB où la municipalité a convenu d'acheter les repas avec une augmentation de 6,45 % (+ 4,54 de révisions annuelles depuis le début du marché en 2021 et +3,51 % lié à un avenant pour circonstances imprévisibles), la Ville maintient la tarification actuelle pour les familles.

Les contenus proposés dans le cadre du projet le « Mercredi tout est permis », avec des parcours sportifs sont maintenus l'après-midi. Le matin, il est proposé des activités type accueils de loisirs.

Nous souhaitons un dialogue de qualité avec les représentants de parents d'élèves pour les sujets qui les concernent : travaux, crédits attribués, offre sur le temps scolaire, services périscolaires.

Pour organiser le dialogue, nous avons créé le 1er décembre 2016 un Conseil Consultatif des Représentants de Parents d'Élèves (CCRPE) que nous réunissons trois à quatre fois dans l'année.

Nous invitons les représentants des parents à découvrir la restauration collective (généralement le jeudi) et organisons des temps de rencontre avec eux autour des projets pédagogiques des accueils périscolaires et l'organisation des activités.

Nous attribuons des crédits pour les associations des parents d'élèves : 200 € par association.

Les médiatrices parentalité sont la « cheville ouvrière » pour construire les relations avec les représentants de parents d'élèves élus et les accompagnent dans leurs projets (fêtes d'école, Fonds parentalité de la Cité Éducative, petits déjeuners conviviaux, colonies apprenantes…).

Il convient d'ajouter, à titre d'information, que 2 745 collégiens et 1 329 lycéens ont également fait leur rentrée dans les établissements de notre ville. Un nouveau proviseur est arrivé au lycée Robert Doisneau : Monsieur Benoit Burille.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de cette communication sur la rentrée scolaire 2023-2024.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_5-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de cette communication sur la rentrée scolaire 2023-2024.

Suffrages exprimés	**39**	
Vote(s) Pour	**39**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Bernard **RIAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 21 septembre 2023.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 27/09/2023
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

La secrétaire de séance

Yvette JANIN